

Subgen. **Lacerta** LINNÉ 1758

1. **Lacerta lepida** DAUDIN, Hist. nat. Rept.; 3, 1802, p. 204, pl. 37, fig. 1. — *Lacerta ocellata* DAUDIN, l. cit., p. 125 (nom préoccupé par Forskål en 1775); BOULGR., Cat. Liz. Brit. Mus., III, 1887, p. 12 et Monogr. Lacert., I, 1920, p. 97 (forma *typica*). — *Lacerta lepida* MERTENS et MULLER, Abh. Senck. naturf. Ges., XLI, 1928, p. 40. — *Lacerta pater* LATASTE, Le Natural., 1880, p. 306; BOULGR., l. cit., p. 103 (var.). — *Lacerta tangitana*, BOULGR., l. cit., p. 104 (var.).

Rostrale bordant normalement la narine (fig. 52). Deux postnasales régulièrement superposées, la supérieure habituellement en contact avec la préfrontale. Granules présents entre les supraoculaires et les supraciliaires. Occipitale très grande, aussi large ou plus large que la frontale (rarement plus étroite), plus large que l'interpariétale. Bord antérieur de l'oreille sans écailles agrandies. Deux grandes plaques temporales (montrant une carène chez l'adulte), en contact avec les pariétales. Pli gulaire absent ou peu distinct. 26 à 39 écailles gulaires sur une ligne entre le collier et la 3^e paire de plaques postmentonnières. 4 supraoculaires; 5 à 7 supraciliaires. Collier à bord postérieur denticulé formé de 9 à 13 plaques. Écailles dorsales petites, très faiblement carénées, un peu plus grandes sur les côtés où 3 ou 4 écailles représentent la longueur d'une plaque ventrale. 63 à 80 (65 à 100 chez la forme *pater*) écailles autour du milieu du corps. Ventrals sur 8 à 10 séries longitudinales, la 2^e série de chaque côté

de la ligne médiane, la plus large, et sur 28 à 34 séries transversales. Plaque préanale bordée par 2 à 4 demi-cercles de petites plaques. Le membre postérieur, rabattu en avant, atteint un point entre le poignet et l'épaule (♂) ou entre le poignet et le coude (♀). 11 à 16 pores fémoraux de chaque côté. Queue 1 1/2 à plus de 2 fois la longueur de la tête et du corps ensemble, portant des écailles carénées à bord postérieur obtusément pointu. Joues fortement gonflées chez le ♂ adulte.

Longueur totale : ♂, 610 mm., queue : 400 mm. ; ♀, 413 mm., queue : 275 mm. Certains échantillons des Pyrénées-Orientales atteindraient 90 cm. au total (MOURGUE).

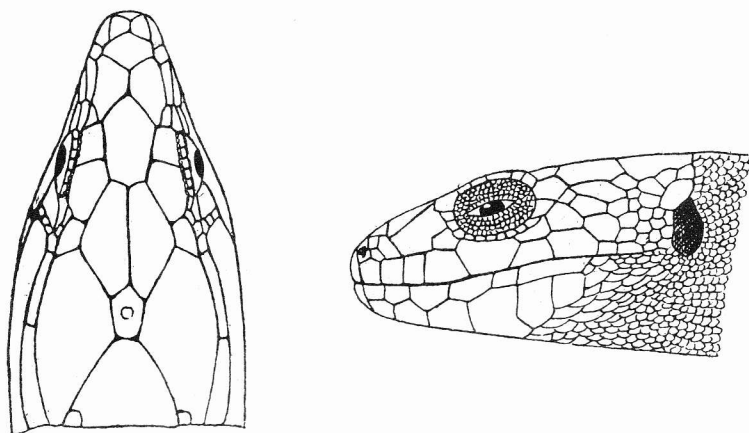


FIG. 52. — Tête de *Lacerta lepida*, face supérieure et vue latérale.

COLORATION. — Assez variable, selon l'âge et les individus. Dessus vert-brun ou brun rougeâtre avec des taches noires ou des rosettes à centre noir ou encore des réseaux ; parfois noirâtre tacheté de jaune ou de vert ou avec des réseaux jaunâtres. Les côtés montrent des ocelles ou des taches bleues. Face inférieure uniformément jaune ou blanc verdâtre. Le jeune est gris ou brun, au-dessus, couvert d'ocelles jaunes sur le dos, bleus sur les côtés, bordés de noirâtre. Le noir forme quelquefois des chaînes ou des bandes transversales irrégulières sur le dos.

Biologie. — Le Lézard ocellé est le plus grand et le plus beau de tous nos Lézards. Le mâle, plus robuste et de plus grande taille que la femelle, montre durant la saison des amours, les plus brillantes couleurs. Commun en Provence et aux environs de Montpellier, il est très agile, difficile à capturer, s'enfuyant rapidement, dès qu'on l'approche, dans les fourrés, les souches ou branches d'arbres, les terriers, dont il ne s'éloigne jamais beaucoup. Poursuivi, il lui arrive de grimper sur les pins ; il mord violemment la main qui le saisit.

Il recherche les endroits fortement ensoleillés, les pentes abruptes bien exposées à la chaleur : rochers, vieux murs, sols sablonneux, rentrant dans sa retraite dès que le soleil s'abaisse à l'horizon. Il disparaît dès octobre pour ne réapparaître qu'en février ou mars. En plus des Insectes et des vers qui constituent sa nourriture, ce Lézard est friand de tout ce qui est sucré (crèmes, confitures, miel) ainsi que des fruits mûrs (fraises, cerises, prunes). Ch. DECAUD qui a observé ces faits a conservé cet animal en captivité pendant plus de 12 ans. De plus, le Lézard ocellé n'hésite pas à attaquer certains Vertébrés tels que de petits Rongeurs, des œufs et même de jeunes Oiseaux, d'autres Lézards et des Serpents. En captivité, on peut le nourrir de Blattes et de viande crue de bœuf.

Comme chez la plupart des Lacertiliens, l'accouplement n'est pas de longue durée. Vers la fin d'avril ou le début de mai, le mâle, après quelques préludes amoureux, saisit, dans ses mâchoires puissantes, un des flancs de la femelle qu'il veut immobiliser, sans se soucier des blessures, parfois fort graves, qu'il lui inflige. Puis, tordant son corps et sa queue en forme de S et appuyant une de ses pattes postérieures sur le début de la queue de sa compagne, il accole son cloaque à celui de celle-ci et introduit un de ses hémipénis pour la féconder. L'enlacement des deux animaux dure environ une demi-heure et peut, pendant plusieurs jours, se renouveler une fois par jour. La femelle pond 6 à 23 œufs, oblongs, de couleur blanchâtre et les dépose souvent dans des creux d'arbres. Par température favorable, l'incubation dure environ 3 mois.

Le mâle est capable de se reproduire vers l'âge de 18 mois, la femelle seulement à 3 ans et demi. Cette espèce s'apprivoise facilement et vit bien en captivité.

Habite le S.-O. de l'Europe : Ligurie, S. de la France, Espagne, Portugal, Nord de l'Afrique (Tunisie, Algérie, Maroc, Nord du Sahara). Monte jusqu'à 1.500 m. dans l'Atlas marocain.

Deux sous-espèces : *lepida* et *pater* sont reconnues. La forme typique habite les régions méridionales de la France ; la sous-espèce *pater* à laquelle BOULENGER (1920) a rapporté la forme *langitana* est connue du N. de l'Afrique. Elle se caractérise par la plaque occipitale plus petite, les écailles dorsales plus fortement carénées, l'absence fréquente des ocelles bleus chez l'adulte, qui montre une coloration verte tachetée ou réticulée de noir, parfois avec des anneaux noirs.

La distribution de la forme typique dans notre pays est limitée au N.-O. par la Charente-Maritime et au N.-E. par le Sud de la Côte-d'Or et le Jura. Nous la trouvons signalée des départements suivants : Alpes-Maritimes, Var, Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Hérault, Pyrénées-Orientales, Gers, Gironde, Charente-Maritime, Cantal, Haute-Vienne, Sud de la Côte-d'Or. Elle est aussi connue de l'île d'Oléron, des îles d'Hyères et de Ratonneau. Ne dépasse pas 1.140 m. d'altitude dans les Alpes et 1.000 m. en Espagne. Des fossiles de cette espèce ont été signalés du Pléistocène de Lunel-Vieil, Hérault (GERVAIS, cité par BOULENGER, 1920).